

Lutte contre les inégalités patrimoniales

Respectable Loge, La Bonne Foi, Orient de Saint Germain en Laye, Région 7

Mots-clefs : Inégalités patrimoniales

Problématique

La crise du COVID 19 a été un révélateur de plus des inégalités existantes en France et qui ont des origines diverses : l'éducation, le logement, les territoires, le patrimoine et bien d'autres encore.

L'objet de cette contribution n'est pas d'analyser en 2 pages l'ensemble de ces inégalités et leurs causes. Elle est plutôt d'approfondir l'une d'entre elles, l'inégalité patrimoniale.

Pourquoi ce choix? Parce qu'elle progresse, on le verra, depuis les années 80, et qu'en l'absence de mesures correctrices, elle est amenée à progresser davantage. D'autre part, elle est la source de profonds ressentiments et d'amertumes, et peut conduire à terme à un embrasement général de la population. Les premiers signaux d'alerte se sont manifestés avec la crise des gilets jaunes. Il est très probable que de nouvelles répliques suivront ces premiers soubresauts.

Les chiffres illustrent bien la problématique : en 1980 les 10% des Français les plus riches disposaient de 50% des actifs immobiliers, financiers et professionnels nets de dettes. En 2015 ce même chiffre est passé à 55 %.

Les causes de la progression des inégalités patrimoniales

Alors que les inégalités patrimoniales n'avaient pas cessé de baisser depuis la fin de la première guerre mondiale, elles ont recommencé à croître à partir des années 1980. Nul doute que la dérégulation du secteur financier et donc la financiarisation de l'économie initiée dès les années 80 par les gouvernements anglo-saxons, ont contribué à ce retournement. Il serait bien trop long d'étudier en détails les conséquences de ce nouveau cycle, mais on peut en identifier quelques unes :

- la poussée des prix immobiliers dans les grandes villes du monde entier a fait enfler le patrimoine des classes aisées. Elle est due, entre autres, à un manque de logements, une raréfaction du foncier, mais surtout à un enrichissement rapide des plus riches qui cherchent à se regrouper dans les enceintes des grandes villes, près des meilleurs collèges et lycées, cultivant un entre soi social en rejetant les classes moyennes et populaires en périphérie. En 2000 le prix moyen du m² parisien était de 2.700 € le m², il est de 10.000 € aujourd'hui.

- l'enrichissement des classes les plus aisées est la conséquence d'une politique internationale de baisses systématiques des impôts des particuliers et d'une pratique de l'optimisation fiscale ou de l'évasion fiscale des plus riches dans les paradis fiscaux. Elle est aussi due à une demande de rentabilité de l'actionnariat de plus de 12 %, taux ayant peu de rapport avec le risque inhérent à la détention d'actions. Les baisses d'impôts ont concerné aussi bien l'impôt sur le revenu que l'impôt sur les successions.

- la dérégulation financière a aussi eu pour conséquence, la création de bulles spéculatives qui comme toutes les bulles ont éclaté. Celles de 2008 a été la plus ravageuse. C'est l'action de l'Etat, et des Banques Centrales, donc des contribuables, qui ont permis de sauver les banques d'un effondrement total. Pour relancer l'économie et permettre aux Etats de rembourser leurs énormes dettes, les Banques Centrales ont ouvert un cycle d'argent quasi gratuit qui est encore venu alimenter les bulles immobilières et boursières.

- Les partisans de cette dérégulation et de ces baisses d'impôts ont voulu les justifier en affirmant qu'elles avaient un effet positif sur la croissance. Or la croissance moyenne des années 80 est bien plus faible que celle des années 60. Ils ont également prétendu que les baisses d'impôts conduiraient à une hausse de la consommation et de l'investissement alimentant les budgets des Etats : les dettes colossales des Etats prouvent l'échec total de cette stratégie.

Propositions concrètes

Les mesures de correction des inégalités patrimoniales que nous proposons sont les suivantes :

A court terme :

- augmenter les taux d'imposition sur les grosses successions.
- Revenir à une vraie progressivité de l'impôt sur le revenu en supprimant les niches fiscales non justifiées.
- Lutter, par des mesures locales appropriées, contre les prix et loyers abusifs dans les grandes villes.
- inciter les entreprises à ne pas distribuer de dividendes lorsqu'elles licencient.
- Inciter les entreprises à suivre la règle minimale des 30%, soit le tiers des profits distribués aux salariés, le tiers aux actionnaires et le reste consacré à l'investissement.
- Taxer les GAFA dans les pays où elles ont leur activité.
- Intensifier la lutte contre la fraude fiscale.
- Poursuivre le combat engagé contre les paradis fiscaux.
- Inciter les entreprises à limiter les rémunérations des dirigeants.

A moyen et long terme :

- A chaque fois que cela est nécessaire à l'intérêt général, remplacer la concurrence par la coopération.
- Généraliser la mutualisation des dettes des pays européens à l'échelle de l'UE.
- Repenser la notion de bien commun ; énergie, eau, alimentation logement.
- Créer un Fonds Monétaire International dédié à la sauvegarde de l'Humanité.

Au niveau du GO : Création d'une Commission Permanente de Lutte contre les Inégalités. L'absence de cette Commission fait défaut au GO, qui a très peu de propositions concrètes à soumettre dans le domaine des Inégalités